

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=RES&ID\\_NUMPUBLIE=RES\\_111&ID\\_ARTICLE=RES\\_111\\_0022](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_111&ID_ARTICLE=RES_111_0022)

---

## Les sous-champs spécialisés du journalisme

par Dominique MARCHETTI

| Lavoisier | Réseaux

2002/1 - n° 111

ISSN 0751-7971 | pages 22 à 55

---

Pour citer cet article :

– Marchetti D., Les sous-champs spécialisés du journalisme, Réseaux 2002/1, n°111, p. 22-55.

---

Distribution électronique Cairn pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES SOUS-CHAMPS SPECIALISES  
DU JOURNALISME

Dominique MARCHETTI

Cet article dresse un premier bilan d'enquêtes menées depuis la première moitié des années 1990 et des perspectives de recherches visant à préciser une série de transformations du champ journalistique français. Si ce travail cumulatif est aujourd'hui possible, c'est parce que de nombreuses enquêtes ont été menées sur des journalistes spécialisés en France<sup>1</sup>, terrain de recherche où la sociologie du journalisme a probablement le plus progressé dans l'hexagone depuis les années 1980. Des travaux anglo-saxons se sont également développés dans ce domaine, même s'ils n'ont pas l'ampleur de l'étude pionnière de Jeremy Tunstall publiée en 1971. Il ne s'agit pas ici de prétendre en rendre compte, mais d'essayer de cumuler nos propres résultats avec d'autres et de donner des pistes pour tenter de comparer ces sous-espaces spécialisés du champ journalistique.

La notion de champ permet de restituer à la fois ce qui fait l'unité de cet espace de production et sa diversité. Pour comprendre la position d'un média ou d'un journaliste, il faut en effet rendre compte de celle qu'il occupe dans le champ dans son ensemble, c'est-à-dire aussi dans les sous-espaces de cet univers qui sont en relation les uns avec les autres et fonctionnent d'une certaine manière comme des microcosmes. Les types de médias (par exemple les chaînes d'information en continu ou les newsmagazines), les rédactions et les spécialités journalistiques (au sens thématique du terme<sup>2</sup>)

---

1. Les journalistes spécialisés dans les questions éducatives, PADIOLEAU, 1976, ont fait l'objet de la première étude précise sur le sujet mais c'est surtout le journalisme politique qui a été traité par les chercheurs en sciences sociales : voir les travaux de Patrick Champagne, Eric Darras, Erik Neveu et Rémy Rieffel cités en bibliographie. On peut également se reporter à des travaux portant sur d'autres spécialités, qu'il s'agisse du journalisme économique (DUVAL, 2000 ; LESELBAUM, 1980 et RIUTORT, 2000), sportif (DARGELOS et MARCHETTI, 2000 ; MARCHETTI, 1998), judiciaire (CHARON, 2000 ; CIVARD-RACINAIS, 2000 ; LENOIR, 1992, 1994 et 1997 ; MARCHETTI, 2000), social (LEVEQUE, 2000) ou encore médical et scientifique (CHAMPAGNE et MARCHETTI, 1994 ; MARCHETTI, 1997 ; TRISTANI-POTTEAUX, 1997).

2. On évoquera mais moins systématiquement la spécialisation géographique, c'est-à-dire les différents postes de journalistes chargés de couvrir une zone déterminée : locaux, correspondants à l'étranger par exemple.

constituent autant de sous-champs relativement autonomes<sup>3</sup>, qui doivent leurs propriétés à la position qu'ils occupent dans le champ journalistique, subissant les attractions et les répulsions des univers sociaux qu'ils couvrent. C'est uniquement sur les différents sous-univers spécialisés du journalisme qu'on s'est arrêté pour tenter d'établir un premier travail de comparaison<sup>4</sup>. Celui-ci paraît d'autant plus important que le champ journalistique est de plus en plus hétérogène, notamment du fait du développement sans précédent de l'information spécialisée, et qu'il n'entretient évidemment pas les mêmes relations avec les différents espaces sociaux dont il rapporte les activités. C'est pourquoi, l'expression même de journaliste spécialisé n'a pas grand sens si elle est employée de manière trop générale.

Avant d'engager une comparaison, il faut tout d'abord montrer comment le champ journalistique se structure autour d'une opposition entre un pôle « généraliste » et un pôle « spécialisé », comment notamment le degré de spécialisation varie selon les supports et les journalistes. A cet égard, les transformations récentes du recrutement et leurs effets sur les luttes de définition de l'excellence journalistique démontrent le poids croissant du pôle spécialisé. Ensuite, on a cherché à comparer les propriétés de plusieurs sous-champs spécialisés à partir de six grandes variables : la position occupée dans le champ journalistique, la structure des rapports de forces internes pour expliquer comment le poids des différents médias dans la production de l'information spécialisée varie d'une spécialité à l'autre, le degré et les formes de concurrence et de collaboration, la circulation des journalistes spécialisés au sein du marché du travail journalistique, les propriétés des journalistes et les mécanismes de socialisation professionnelle. Enfin, on a montré que la comparaison des journalismes spécialisés doit s'appuyer non seulement sur les logiques internes au champ journalistique mais aussi sur l'état de ses relations avec les différents espaces

---

3. Cette notion vise simplement à montrer qu'il s'agit de sous-espaces relationnels qui fonctionnent comme des champs en miniature. S'ils sont relativement autonomes, ce qui s'y passe dépend cependant des logiques de fonctionnement du champ journalistique et des relations avec les espaces médiatisés.

4. De nombreuses rubriques présentes dans les quotidiens nationaux et régionaux comme les faits divers, la chronique judiciaire et littéraire, la politique ou les sports ont été mises en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais une bonne partie d'entre elles se sont constituées ou développées entre la fin des années 1940 et les années 1970. C'est le cas par exemple de l'information agricole ou de l'information économique puis, plus tard, de l'information portant sur la santé, les médias et la communication ou encore l'environnement. De même, l'histoire des différentes presses spécialisées varie fortement.

sociaux qu'il médiatise. Ce travail comparatif entre les différents sous-univers spécialisés du journalisme et les espaces sociaux correspondants repose sur l'étude de quatre grandes variables : le degré d'interrelation entre leurs économies respectives, le degré de contrôle politique des activités, le degré auquel les uns ou les autres imposent leurs problématiques et leurs principes de hiérarchisation ainsi que les propriétés sociales des journalistes et de leurs interlocuteurs.

#### DES « GENERALISTES » AUX « SPECIALISTES » : UN PRINCIPE DE STRUCTURATION DU CHAMP JOURNALISTIQUE

L'articulation du champ journalistique autour de deux pôles « généraliste/spécialiste » renvoie, d'une part, aux propriétés des publics (et donc aux fonctions très différentes que les groupes sociaux confèrent à la lecture des journaux par exemple<sup>5</sup>) auxquels s'adressent les médias et les journalistes et, d'autre part, à celles des médias et des journalistes eux-mêmes. Si c'est seulement le second aspect qui est ici privilégié, il est lié au premier, c'est-à-dire aux transformations des publics et de leurs styles de vie. Pour mieux comprendre ces phénomènes<sup>6</sup>, il faudrait comme l'a fait Pierre Bourdieu rendre compte de « l'orchestration objective » des logiques du « champ de production mais aussi du champ de consommation », qui sera évoqué très secondairement<sup>7</sup>. Cette opposition « spécialiste »/« généraliste » n'est bien évidemment qu'un des axes de l'espace journalistique dans la mesure où on sait qu'historiquement il s'articule autour des pôles « intellectuel » et « commercial », comme le montre par exemple l'opposition au sein de la presse généraliste grand public entre le lectorat de la presse nationale et régionale<sup>8</sup>.

Cette articulation renvoie aux publics mais aussi aux caractéristiques des producteurs d'information. En effet, leur degré de spécialisation varie fortement au moins selon le type de support (généraliste/spécialisé,

---

5. BOURDIEU, 1979, p. 515 et suivantes.

6. Cette dimension est probablement la plus importante mais aussi la moins étudiée. Les études sur le journalisme économique ou médical ont montré à quel point des transformations externes à l'espace journalistique, comme par exemple la montée du niveau moyen d'études, est essentielle pour comprendre l'émergence de rubriques et de médias thématiques.

7. BOURDIEU, 1979, p. 255.

8. DUMARTIN et MAILLARD, 2000.

audiovisuel/presse écrite, petites/grandes rédactions), les spécialités<sup>9</sup> et la position que celles-ci occupent dans les hiérarchies internes aux rédactions. C'est ainsi que, pour ne prendre que l'exemple des médias d'information grand public, plus on va des rédactions nombreuses de la presse quotidienne nationale ou régionale vers les médias audiovisuels ou des médias généralistes qui ont de petites structures, plus le nombre de services ou de journalistes spécialisés tend à se raréfier. On trouve très souvent des profils de journalistes devenus « spécialistes » au bout d'un certain nombre d'années après être passés par des services généralistes (« locales », « informations générales », etc.) ou encore des « spécialistes » très relatifs puisqu'ils restent très peu de temps dans la même rubrique. Dans les médias spécialisés, plus on monte dans la hiérarchie des postes plus on tend à trouver des journalistes « généralistes ». Pour appréhender encore plus précisément le degré de spécialisation des supports et des journalistes, on peut étudier la mobilité des professionnels à l'intérieur du champ journalistique. Alors que certains d'entre eux ont une mobilité interne, au sens où ils restent soit dans un même support soit dans des supports d'une même spécialité (sciences<sup>10</sup>, sport<sup>11</sup>, etc.), d'autres circulent entre les marchés du travail passant d'un média spécialisé à un média généraliste (ou l'inverse).

### **Le recrutement comme révélateur de la structure**

Mais par delà cette description de la structuration du champ journalistique, il faut décrire ses évolutions récentes. C'est probablement les transformations du recrutement<sup>12</sup> qui permettent le mieux d'en rendre compte. L'arrivée

---

9. Par exemple, certains thèmes s'adressent à des publics relativement spécialisés. Le cas de l'actualité européenne est de ceux-là comme le résume Gérard Lignac, patron des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, à propos du lancement de *La Quinzaine européenne*, un supplément portant sur ces questions. « L'idée d'en faire un journal grand public était parfaitement irréaliste. L'Europe est un sujet infiniment spécialisé, même si ce thème peut effectivement toucher le plus grand nombre. L'idée n'était pas idiote à condition d'en faire une publication spécialisée. » « Les 'DNA' lancent un supplément européen », *Le Figaro Economie*, 25 octobre 2001.

10. TRISTANI-POTTEAUX, 1997, p. 26.

11. DARGELOS et MARCHETTI, 2000, p. 83-85.

12. Les transformations morphologiques du groupe professionnel lors des deux dernières décennies sont relativement bien établies : croissance des effectifs (respectivement +60 % et +20 % dans les années 1980 et 1990), montée du capital scolaire, féminisation, rajeunissement, précarisation des statuts, DEVILLARD *et al.*, 2001. Mais ces données générales de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnelles restent

massive de jeunes journalistes dans les années 1980 et 1990 est marquée par un double mouvement qui correspond à la restructuration du marché des entreprises : d'un côté, l'augmentation du nombre de journalistes que l'on pourrait qualifier de « généralistes polyvalents » au sens où ils peuvent être capables de travailler pour des médias différents et/ou d'effectuer des tâches très diversifiées ou encore de couvrir de multiples secteurs d'activité ; de l'autre, un phénomène plus important de montée des journalistes de plus en plus spécialisés et « experts » ayant suivi des cursus d'études supérieures parfois longs et très spécialisés.

On a pu décrire ce mouvement de « professionnalisation » relative<sup>13</sup> au travers des principales exigences affichées par des employeurs de médias très différents<sup>14</sup>. Les médias les plus généralistes cherchent tout d'abord des journalistes immédiatement « opérationnels », c'est-à-dire formés à un certain nombre de pratiques et de techniques. L'augmentation de la part des diplômés des huit écoles de journalisme agréées au sein de rédactions des médias généralistes en est un bon indice. S'ils ne représentent que 12 % de l'ensemble des journalistes détenteurs de la carte professionnelle en 1999, leur proportion est de plus en plus importante dans les effectifs des rédactions généralistes, souvent les plus prestigieuses, comme les télévisions nationales et la presse quotidienne nationale, certaines d'entre elles ne recrutant quasi exclusivement que des jeunes journalistes issus de ces formations<sup>15</sup>. La seconde compétence professionnelle mise en avant par de

---

imparfaites sur de nombreux points parce qu'elles ne prennent pas en compte la variable de l'origine sociale et celle de la spécialisation.

13. Les guillemets visent à montrer que ce mouvement, qui pourrait être considéré comme un accroissement de l'autonomie du champ journalistique, manifeste dans le même temps une intensification des dépendances économiques.

14. On s'appuie principalement sur une enquête collective réalisée en 1999 et 2000 et principalement sur notre contribution consacrée aux conditions d'entrée sur les marchés du travail journalistique. Une partie des entretiens utilisés tirés de cette enquête ont été réalisés par Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse et par nos soins. Christine Leteinturier, Rémy Rieffel et Denis Ruellan ont également participé à cette série d'interviews. Qu'ils en soient ici remerciés. Nous tenons également à remercier la Commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes pour sa collaboration, la Direction du développement des médias (DDM) pour son concours et l'ensemble des journalistes qui ont bien voulu répondre à nos questions. Pour des développements plus précis sur les paragraphes suivants, voir MARCHETTI et RUELLAN, 2001, partie 2.

15. Les cinq premiers médias employeurs des journalistes diplômés des écoles agréées sont dans l'ordre la presse quotidienne régionale (22,13 %), la télévision régionale (13,43 %), la presse spécialisée grand public (9,54 %), la presse quotidienne nationale (9,12 %) et les radios

nombreux employeurs est la capacité à être un journaliste polyvalent et généraliste, c'est-à-dire être doté d'une « culture générale », d'un « esprit de synthèse » acquis au cours d'études supérieures relativement élevées (souvent bac plus trois ou quatre). Ainsi, le passage par un Institut d'études politiques (IEP) ou par des formations universitaires qui sont depuis plusieurs décennies des filières traditionnelles de recrutement des journalistes (l'histoire, le droit et les lettres) est *a priori* pour de nombreux employeurs un gage de compétence. Ces « généralistes » aux niveaux d'études supérieurs à leurs prédécesseurs sont aussi recherchés par les médias spécialisés, tout particulièrement ceux qui s'adressent au « grand public ». Autrement dit, la connaissance du domaine à couvrir est dans un certain nombre de cas secondaire par rapport à la capacité à pouvoir traiter tous les sujets.

Mais cette évolution ne doit pas en cacher une autre beaucoup plus importante, à savoir le renforcement du pôle spécialisé du champ journalistique comme le montre le poids sans cesse croissant de la presse périodique spécialisée (grand public, technique et professionnelle) qui emploie 32,7% des journalistes titulaires d'une carte professionnelle. Cette transformation vient rompre un peu plus encore avec l'idée de l'unité du groupe professionnel et les discours de journalistes ou de chercheurs, qui présupposent que les journalistes s'adressent à un public au singulier. Trois indicateurs permettent de préciser cette montée du journalisme spécialisé : le développement de marchés de plus en plus spécialisés de la presse et plus largement des médias avec l'apparition des médias audiovisuels thématiques, le recrutement croissant de professionnels spécialisés dans les rubriques des médias généralistes (social, économie, sciences et médecine, etc.) et les changements ayant affecté l'offre de formation. D'une part, les formations au journalisme, agréées ou non, ont mis en place des filières ou des options thématiques (science<sup>16</sup>, agriculture, sport, économie, affaires européennes notamment) et, d'autre part, des formations universitaires au journalisme ou plus largement à la communication ont vu le jour (DESS, DU, filières spécifiques au sein d'écoles de journalisme, d'IUT ou d'IUP par exemple) dans les mêmes domaines. Ainsi, l'élévation générale du niveau d'études est

---

nationales (7,21 %). Il va de soi que les débouchés varient fortement d'une formation à l'autre (DEVILLARD *et al.*, partie 2, chap. V).

16. A la suite des expériences américaines, plusieurs formations similaires se sont développées dans plusieurs pays européens mais semblent rassembler des effectifs très limités, LABASSE, 1999.



particulièrement forte dans certains secteurs comme l'économie, la science ou l'agriculture. Dans la presse et les rubriques spécialisées, il n'est pas rare de retrouver des journalistes ayant entamé ou terminé un doctorat, des agrégés dans différentes disciplines ou bien encore des ingénieurs. De nombreux médias spécialisés recourent à des « experts » avant tout et non à des journalistes « généralistes » car ils s'adressent à des publics professionnels et/ou spécialisés. Ce qui est recherché, c'est donc non seulement un capital de connaissances spécialisées mais aussi éventuellement une « proximité avec le lectorat » comme le précise un rédacteur en chef d'un magazine professionnel.

Trois raisons au moins peuvent expliquer le recrutement de « spécialistes ». La première renvoie au fait que les médias couvrent de plus en plus d'activités de la vie sociale qui n'existaient pas sous cette forme auparavant ou tout simplement qui n'étaient pas ou peu couvertes. La seconde est que, comme dans d'autres activités sociales, la « connaissance des dossiers » fonde la « crédibilité » des journalistes. L'enquête de Jean-Gustave Padioleau sur les journalistes traitant les questions d'éducation dans les années 1970<sup>17</sup> montre que ces « journalistes experts » peuvent contribuer à garantir une relative « crédibilité » à la fois auprès de publics spécifiques (les sources) et plus généraux (les lecteurs). Cette dimension est probablement d'autant plus importante pour les rédactions en chef quand il s'agit d'expliquer des sujets perçus comme sensibles et/ou qui deviennent des enjeux politiques majeurs demandant une « maîtrise des dossiers » : la santé par exemple. Cependant, cette spécialisation demeure très relative dans la mesure où, par exemple dans le cas de la médecine ou de l'économie, des études généralistes dans ce type de filières ne signifient pas une expertise très poussée tant ces espaces sont eux-mêmes divisés en sous-spécialités. Ainsi, un journaliste économique « généraliste » ne peut avoir que des connaissances très partielles de l'information financière ou très abstraite de l'économie « réelle » qu'il aura à traiter. D'autres recherches ont mis en avant le fait que le recrutement de spécialistes était parfois, par exemple dans le cas de la médecine, une condition d'accès plus aisée pour pénétrer certains univers sociaux. La troisième raison de l'ampleur de ce mouvement de spécialisation tient probablement aussi au développement de l'information de service ou l'information pratique, qui a pris pour des raisons économiques une place croissante dans différents domaines : la santé, l'économie, l'éducation, etc.

---

17. 1976, p. 267.

### Des identités clivées

Ces transformations morphologiques ne vont pas sans exacerber des débats identitaires récurrents au sein du milieu sur les définitions de l'excellence journalistique. Les journalistes spécialisés font souvent l'objet de critiques internes visant à stigmatiser leur « connivence ou leur proximité » avec « les sources », à montrer qu'ils ne seraient plus des journalistes mais des porte-parole de l'espace social dont ils parlent : les journalistes politiques ou ceux qui couvrent les « questions sociales » ou d'« immigration » sont vus parfois comme des « militants » et les journalistes sportifs comme des « supporters ». Les « spécialistes » auraient donc une vision étroite, partielle, partielle ou trop technique, c'est-à-dire seraient davantage enclins à souligner la continuité plutôt que les nouveautés spectaculaires.

Autrement dit, l'idée développée par les journalistes les plus généralistes est que les journalistes n'ont pas besoin de connaître *a priori* la matière dont ils traitent, et que les compétences primordiales sont les techniques journalistiques (disponibilité, débrouillardise, rapidité, culot, capacité à être le premier, indépendance à l'égard des sources, etc.). Elles sont pour eux d'autant plus importantes qu'elles permettent d'expliquer clairement les sujets à des publics qui ne connaissent pas ou peu les domaines traités. Ce qui revient à dire que chaque journaliste doit être capable, notamment quand un événement important surgit, de traiter n'importe quel sujet<sup>18</sup>. C'est pourquoi, les journalistes spécialisés, tout particulièrement ceux exerçant dans les médias omnibus, sont donc partagés entre « l'expert » et le « généraliste », une double position qui se retrouve à la fois dans les discours et donc les publics auxquels ils s'adressent. Ils ont besoin d'acquérir une crédibilité de spécialiste d'un domaine auprès de leurs pairs, notamment des rédactions en chef des médias dans lequel ils travaillent, mais aussi de démontrer les qualités demandées aux journalistes en général. Pour le dire autrement, ils sont spécialistes mais veulent être reconnus, comme des journalistes « comme les autres<sup>19</sup> ». De même, ils cherchent à parler ou à écrire pour un public large sans se discréditer auprès de publics spécialisés plus restreints.

---

18. TUCHMAN, 1978, p. 67. Les entretiens réalisés lors de nos enquêtes dans les années 1990 confirment les exemples donnés par cet auteur.

19. Parmi les journalistes traitant des questions sportives, certains tiennent, pour cette raison, à se définir comme des « journalistes de sport » et non des « journalistes sportifs », DARGELOS et MARCHETTI, 2000.

## LA COMPARAISON DES PROPRIETES DES SOUS-CHAMPS SPECIALISES DU JOURNALISME

Ayant dégagé ce principe de structuration générale de l'univers journalistique et ses évolutions récentes, on peut envisager un second niveau d'analyse plus fin, c'est-à-dire l'étude comparative des différents sous-espaces spécialisés. Ceux-ci disposent d'une autonomie très relative à l'égard du champ journalistique si on les compare par exemple à leurs équivalents dans le champ scientifique, les disciplines<sup>20</sup>. La spécialisation journalistique n'est bien évidemment pas comparable à ces spécialisations pour de multiples raisons, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas de droit d'entrée formel telle que la possession d'un diplôme. S'il existe dans de nombreux cas des associations, des filières de formation et des médias spécialisés, ces microcosmes sont très inégalement structurés et leur poids relatif est également très variable. Jeremy Tunstall dans une contribution pionnière (par son objet et son ampleur) sur les journalistes spécialisés de grands médias britanniques avait bien balisé ce terrain à la fin des années 1960, notamment en caractérisant un certain nombre de spécialités. Ainsi, il montrait comment les contraintes, les carrières et les expériences antérieures, les statuts accordés à une spécialité et la manière dont les journalistes concevaient leur rôle variaient fortement. De même, il mettait en évidence les différents rôles joués par ce type de journalistes : employés d'une entreprise de presse, journalistes de terrain spécialisés, compétiteur-collègue avec les autres spécialistes nationaux qui couvrent le même champ d'activité. En allant plus loin dans une sociologie relationnelle, on a donc cherché à comparer différentes spécialités pour mieux saisir leurs logiques propres et leurs propriétés spécifiques. Pour ce faire, on a utilisé six grandes variables.

### **La position de la spécialité dans les hiérarchies professionnelles**

La première propriété à prendre en compte dans une logique comparative est la position de la spécialité considérée dans le champ journalistique. On peut la mesurer à travers deux séries d'indicateurs, la liste indiquée ici n'étant pas exhaustive. Une première série est liée aux éléments biographiques des professionnels. Par exemple, une étude précise des trajectoires professionnelles des cadres dirigeants des rédactions des journaux

---

20. BOURDIEU, 2001a, p. 123-140.

généralistes de diffusion nationale pourrait montrer le primat de la rubrique politique, puisque la plupart d'entre eux sont issus de cette rubrique. De même, reconstituer la pyramide des âges des journalistes spécialisés sur une thématique pour la comparer à celle de l'ensemble des journalistes ferait probablement apparaître la position dominée par exemple de certains spécialistes rattachés au service « informations générales » ou « société » des médias nationaux, généralement plus jeunes que leurs collègues des services prestigieux de politique intérieure ou étrangère.

La seconde série d'indicateurs est à la fois d'ordre économique et professionnel. L'espace alloué, qu'il s'agisse du temps audiovisuel ou de pages écrites, la place dans la hiérarchie de diffusion ou de publication des sujets (notamment la présence à la « une » ou dans les titres des journaux), le budget alloué, les salaires et les statuts (part des CDI, CDD, pigistes, etc.) des journalistes sont autant d'éléments permettant d'appréhender la position d'une spécialité. Mais ce serait une erreur de considérer ces indicateurs sous un aspect exclusivement économique. En effet, il faut combiner dans l'analyse les hiérarchies internes, qui renvoient au prestige professionnel, et externes, qui sont liées à des logiques sociales, économiques, voire politiques<sup>21</sup>. C'est ainsi que certaines spécialités, relativement basses sous le rapport de la réputation professionnelle, comme le sport ou les faits divers peuvent être stratégiques parce qu'elles contribuent fortement aux recettes (diffusion, publicité, petites annonces) d'un média considéré (une radio périphérique, un quotidien régional, etc.), parce qu'elles visent un large public ou des publics jugés stratégiques (les individus à fort pouvoir d'achat, les « jeunes », etc.). Dès lors, on comprend mieux par exemple l'importance du nombre de journalistes sportifs en France (environ 2 600 en 2001<sup>22</sup>), qui représentent plus de 8 % de la totalité des journalistes titulaires de la carte. A l'inverse, la politique étrangère et intérieure si elles tendent à rapporter moins de publicité que certaines autres rubriques (l'économie des entreprises, le sport, etc.) occupent une position haute dans la production de l'information dominante des médias généralistes. Jeremy Tunstall a bien

---

21. Sur la convergence à un moment donné de certaines de ces logiques, on lira le travail de JUHEM, 1999, montrant comment l'attention que la presse classée à gauche accorde dans les années 1980 au mouvement SOS-Racisme doit beaucoup à la fois aux proximités idéologiques entre les fondateurs et les dirigeants de certains titres (dans leur combat contre le Front national notamment), aux intérêts économiques (attirer les « jeunes ») et professionnels (« un produit militant » qui « permettra d'allier information et divertissement ») de ces titres.

22. « Un nouveau président pour l'Association des journalistes sportifs », Agence France Presse, 10 novembre 2001.

montré que les spécialités ne remplissaient pas les mêmes objectifs en distinguant celles qui attiraient de l'audience (« circulation goal »), de la publicité (« advertising goal ») ou les deux en même temps (« mixed goal »), ou encore celles qui rapportent davantage de prestige (« non-revenue » ou « prestige goal<sup>23</sup> »).

L'importance des hiérarchies internes est particulièrement visible dans les grands événements suscitant par leur ampleur une concurrence entre rubriques et services. Dans un travail sur la médiatisation de l'affaire du sang contaminé<sup>24</sup>, on a ainsi montré comment plus l'événement prenait de l'importance plus les rubricards médicaux tendaient à être dépossédés du traitement au profit des « généralistes », des spécialistes judiciaires et surtout des journalistes et des éditorialistes politiques. Bien évidemment, ces hiérarchies ont des effets très concrets sur la production de l'information. Ainsi, tout laisse à penser que moins la rubrique est jugée stratégique sous le rapport de la hiérarchie interne plus elle est autonome par rapport à la rédaction en chef dans ces choix de sujets, ses hiérarchies, ses « angles », voire ses modes d'écriture. Il en va ainsi dans les rubriques sportives des quotidiens nationaux d'information générale situés au pôle intellectuel (*Le Monde*, *Libération* par exemple<sup>25</sup>). On peut aussi faire l'hypothèse que les formes d'écriture sont probablement moins « normées » dans les rubriques culturelles<sup>26</sup> que dans les rubriques politiques ou judiciaires où elles sont parfois très contrôlées. Les premières arrivent généralement en fin de journal écrit ou audiovisuel. De même, parce que les journalistes spécialisés ont des propriétés et donc des catégories de perception différentes d'un même événement, le traitement de l'information sera parfois sensiblement différent selon les spécialistes mobilisés<sup>27</sup>.

---

23. Voir TUNSTALL, 1971. On trouvera dans un de ses ouvrages plus récents, TUNSTALL, 1996, p. 156-161, une actualisation de ces analyses, c'est-à-dire des transformations au sein de différentes rubriques.

24. MARCHETTI, 1997, 2<sup>e</sup> partie, chapitre 2.

25. Voir aussi sur ce phénomène l'article d'Olivier Baisnée dans ce numéro à propos des correspondants français et britanniques couvrant l'actualité des institutions européennes à Bruxelles.

26. Il faudrait pouvoir ici illustrer ces différences par exemple à partir des portraits parus dans la presse. Si un journaliste culturel d'un grand quotidien est autorisé à utiliser des adjectifs hagiographiques pour décrire un grand couturier ou un metteur en scène, son homologue journaliste politique serait accusé d'être un militant s'il le faisait. D'ailleurs, il n'y penserait même pas.

27. MARCHETTI, 1997, 2<sup>e</sup> partie, chapitre 2.

Mais la comparaison des deux séries d'indicateurs visant à préciser la position d'une spécialité dans les hiérarchies professionnelles présente un intérêt limité si elle ne prend pas en compte les variations de cette position dans le temps et selon les rédactions. En effet, celle-ci n'est pas figée. Si, historiquement, certaines oppositions sous le rapport du prestige interne restent très prégnantes entre des rubriques basses, comme les faits divers, et hautes, telles que l'éditorial et le journalisme politiques, il n'en demeure pas moins vrai que les hiérarchies ont été bouleversées par la constitution et le développement de nouvelles spécialités. Sandrine Lévêque a montré comment par exemple la rubrique « Social » s'était transformée<sup>28</sup> mais on pourrait également analyser la manière dont elle s'est progressivement réduite au profit de l'économie ou de la rubrique politique au grand dam de certains professionnels<sup>29</sup>. Rémi Lenoir<sup>30</sup> a expliqué comment le développement du « journalisme d'investigation » à partir des années 1980 avait contribué à dévaloriser la chronique judiciaire, auparavant considérée comme une des rubriques les plus nobles du journalisme. D'autres spécialités comme la religion, traitée de manière plus ponctuelle et moins suivie, les critiques théâtrale et littéraire ou encore l'information internationale occupent aujourd'hui des positions plus basses que dans le champ journalistique des années 1950 à 1970 comme le montre la baisse de l'intérêt porté par les médias généralistes. A l'inverse, les rubriques économiques pour ne citer qu'elles ont conquis une position plus forte, présentant l'avantage d'attirer différents types de publics et d'annonceurs stratégiques. Des constats aussi différents que les salaires élevés des journalistes économiques, l'existence de filières spécialisées dans ce domaine ou encore l'arrivée de ce type de professionnels parmi les cadres-dirigeants sont autant de signes qui tendent à accréditer la montée en puissance de cette spécialité.

Le deuxième élément déterminant de la comparaison est la variation de ces hiérarchies selon les rédactions. En effet, chaque rédaction est à la fois un champ de forces et de luttes entre les rubriques et les rubricards, c'est-à-dire qu'une même rubrique n'occupe pas forcément la même place dans les différents médias. Dans une étude publiée au début des années 1970, Alain Carof avait montré par exemple l'importance de la rubrique agricole à

---

28. LEVEQUE, 2000.

29. On s'appuie ici sur plusieurs témoignages de journalistes : voir CNESSS, 1984, p. 15 ; BOUTROS et TINCQ, 1974, p. 77.

30. LENOIR, 1992 et 1997.

*Ouest-France* compte tenu de celle du lectorat paysan. Il apparaît également que le poids relatif de chaque rubrique (et des sous-spécialités) est liée aux types de publics du média considéré. C'est ce qui permet de comprendre par exemple qu'une rubrique telle que le sport n'a pas le même poids dans un quotidien régional et/ou national dont le lectorat est populaire comparé à un quotidien national comme *Le Monde*.

### **Le poids différentiel des médias dans la production de l'information spécialisée**

Outre la position des spécialités dans les hiérarchies internes, la structuration des sous espaces spécialisés constitue une deuxième variable indispensable dans un travail comparatif<sup>31</sup>. Ceux-ci s'articulent plus ou moins autour de deux pôles qu'on a déjà évoqués : intellectuel/commercial, généraliste/spécialisé. Dans le cas de la spécialisation « médias et communication », on voit bien comment s'opposent les médias les plus proches du pôle intellectuel (*Le Monde*, *Libération*, *Télérama*, etc.) et ceux qui incarnent un pôle plus commercial (*Le Parisien-Aujourd'hui*, la presse quotidienne régionale, *Télé 7 jours*, etc.). De la même manière, le traitement de l'information diffère quand on va du pôle des médias généralistes vers celui de la presse spécialisée : alors que l'actualité sportive<sup>32</sup> des médias nationaux généralistes tend à se concentrer sur quelques grands sports professionnels (football, formule 1, tennis, rugby et boxe), elle est plus diversifiée dans les chaînes de télévision ou de radios accordant beaucoup de place au sport et bien évidemment dans un quotidien sportif comme *L'Equipe*. Ce sont aussi les rapports de forces entre les médias proches des différents pôles qui varient selon les sous-univers spécialisés. Dans certains d'entre eux, tels que le sport spectacle ou l'économie, le poids relatif de certains quotidiens (*L'Equipe*, *La Tribune* et *Les Echos*), hebdomadaires ou magazines spécialisés dans la production de l'information dominante tend à être égal ou supérieur à celui des quotidiens généralistes. A l'inverse, dans le cas du journalisme médical, la presse spécialisée grand public ou professionnelle occupe une position dominée et suscite bien souvent l'ironie, voire le mépris des spécialistes des rubriques des grands médias nationaux

---

31. On trouvera un exemple particulièrement abouti de ce type de construction dans les travaux de DUVAL, 1998 et 2000.

32. Les informations relatives au journalisme sportif figurant dans ce paragraphe sont tirés d'un travail mené sur le sujet : DARGELOS et MARCHETTI, 1999 ; MARCHETTI, 1998.

d'information générale et politique. Dans ce domaine comme dans d'autres (politique, éducation par exemple), c'est le quotidien *Le Monde* qui occupe une position dominante.

Ce poids fonctionnel des différents médias ou ce capital journalistique peut se mesurer par des indicateurs liés d'abord à la production de l'information elle-même : nombre d'« exclusivités », taux de reprises par les confrères, taille des effectifs de journalistes spécialisés, espaces rédactionnels alloués pour traiter de ces questions, mobilité professionnelle des journalistes, c'est-à-dire le changement de support au sein de la spécialité, etc. Il se fonde ensuite en partie sur la diffusion. D'une part, celle-ci renvoie parfois à des critères d'audience purement quantitatifs : le poids des chaînes de télévision dans la production de l'information politique<sup>33</sup> et sportive à travers leurs programmes (retransmissions, débats, plateaux au cours de journaux télévisés) s'explique par le fait qu'elles touchent potentiellement des publics très larges. D'autre part, la diffusion renvoie aussi à des critères plus qualitatifs, c'est-à-dire que le poids d'un média peut être dominant car il touche des publics jugés stratégiques dans le milieu considéré. Là encore, ces hiérarchisations varient dans le temps entre les titres établis et les nouveaux entrants qui réussissent en partie (*Libération* par exemple dans le journalisme politique) ou non (l'échec du quotidien *Le Sport* à la fin des années 1980) à les transformer. Dans ces différents sous-espaces, l'Agence France Presse occupe une position à part dans la mesure où son public est restreint à des abonnés : organismes étatiques et para-étatiques, certaines sociétés privées dont une grande part d'entreprises de presse. Sa position dominante dans la production de l'information omnibus tient en fait à sa diffusion au sein du champ journalistique lui-même et au sérieux des informations qu'elle diffuse.

### **Le degré et les formes de concurrence ou de collaboration**

La comparaison des sous-espaces spécialisés peut s'appuyer sur une troisième variable renvoyant au degré et aux formes de concurrence (ou de collaboration) entre les journalistes : dans certains de ces microcosmes, la concurrence pour la priorité par exemple, c'est-à-dire pour « sortir » des « informations exclusives », tend à être relativement faible comme dans la

---

33. Sur ces transformations, on peut se reporter utilement à l'ouvrage de CHAMPAGNE, 1991.



rubrique « social » ou « éducation<sup>34</sup> » ; dans d'autres, elle peut être très forte, du fait de l'intensification des contraintes professionnelle et économique, notamment des attentes réelles ou supposées du public. Dans le cadre d'un travail sur le traitement d'affaires judiciaires, on a essayé de mettre en évidence cette opposition à travers une comparaison entre les chroniqueurs judiciaires et les « journalistes d'investigation<sup>35</sup> ». Si le traitement des procès et de l'information judiciaire institutionnelle n'est pas concurrentiel, c'est l'inverse pour le suivi des instructions judiciaires. Les chroniqueurs judiciaires ont généralement accès aux mêmes informations, et en même temps, lorsqu'ils couvrent des procès, le scoop n'étant alors pas un enjeu. Les seules informations exclusives dans ce domaine sont diffusées par les agences de presse. La collaboration entre chroniqueurs (échanges pour discuter des angles, des interprétations, etc.) est même relativement forte, proche de celle qui est décrite par Olivier Baisnée pour les correspondants à Bruxelles à la fin des années 1990<sup>36</sup>. Comme l'ont montré Jean Padioleau<sup>37</sup> et Jeremy Tunstall<sup>38</sup>, cette grande confraternité peut présenter des avantages professionnels non négligeables, notamment pour répondre aux critiques des rédactions en chef sur d'éventuels « ratages ». A l'inverse, la concurrence, pour ne pas dire les conflits, caractérisent le sous-espace de « l'investigation » et le journalisme médical. Bien évidemment, elle n'exclut pas des formes de collaborations entre groupes de journalistes, institutionnalisées parfois sous la forme des « pools ». Si ces différences peuvent souvent s'expliquer par les enjeux économiques et professionnels qui sont très inégalement stratégiques d'un sous-espace (et d'un média) à l'autre, il peut aussi tenir en partie à l'histoire des groupes de journalistes spécialisés et à celle des relations avec la fraction de l'espace social couverte<sup>39</sup>.

C'est non seulement le degré mais aussi les formes de la concurrence qui peuvent varier dans les différents microcosmes spécialisés. Dans le sport spectacle ou la musique par exemple, celle-ci se règle au moins dans le cas

---

34. Pour être plus précis, il s'agit simplement d'une tendance générale mais les scoops « éducation » ou « social » existent bien évidemment. On peut citer par exemple les interviews de personnalités, les rapports, chiffres officiels ou les livres « dévoilés » en exclusivité.

35. Pour des développements plus précis, voir MARCHETTI, 2000.

36. Voir sa contribution dans ce numéro.

37. PADIOLEAU, 1976, p. 261-262.

38. TUNSTALL, 1996, p. 158-159.

39. Pour l'exemple du journalisme médical : voir CHAMPAGNE et MARCHETTI, 1994.

des chaînes de télévisions à travers des transactions économiques au sens strict : les organisateurs de spectacles font systématiquement payer l'exclusivité des images des manifestations les plus importantes<sup>40</sup>. La passation de contrats, qui visent à garantir la primauté d'une interview (de photos ou encore d'articles) d'un acteur de cinéma, d'un chanteur ou musicien connu, d'un héros de l'actualité, d'un sportif de haut niveau, etc. tend à être moins exceptionnelle. Autrement dit, le capital économique des médias et des journalistes est déterminant dans les jeux de concurrence, ce qui explique le poids des grands groupes dans la production de l'information dans certains secteurs. Dans d'autres domaines stratégiques (les faits divers et les « affaires » par exemple) ou quand la concurrence concerne la presse écrite ou parlée, elle ne fait pas ou peu l'objet de transactions économiques au sens strict, elle est plus symbolique. Autrement dit, c'est surtout la réputation professionnelle des médias ou des journalistes et/ou leurs capitaux de relations dans les univers considérés qui vont leur permettre de bénéficier d'exclusivités.

### **La circulation des journalistes au sein du marché du travail**

On peut évoquer une quatrième interrogation qui porte sur la circulation des journalistes spécialisés au sein du marché du travail. Alors que certains professionnels ont une mobilité essentiellement interne, en ce sens qu'ils restent dans des supports d'une même spécialité ou dans des rubriques similaires, d'autres se déplacent sur le marché du travail, passent d'un média spécialisé à un média généraliste (ou l'inverse), ou changent même de spécialité. Ces mobilités fournissent un indicateur du degré de « professionnalisation » des sous-espaces considérés. Le taux de rotation des effectifs journalistiques varie non seulement selon le type d'entreprises et les « politiques » en la matière<sup>41</sup> mais aussi très probablement d'une spécialité à l'autre. Les travaux sur le journalisme scientifique, médical, économique et sportif mettent en évidence la relative fermeture de ces marchés, les journalistes restant pour la plupart dans le même domaine, alors que les journalistes spécialisés (« social », « immigration », etc.) qui exercent dans des services « Informations générales » ou « Société » des médias généralistes restent peu de temps dans une même spécialité et se doivent

---

40. On évoque ici seulement l'achat d'images de grandes retransmissions mais la concurrence ne prend pas bien évidemment pas systématiquement cette forme économique.

41. MARCHETTI et RUELLAN, 2001, partie 2.

d'être des « spécialistes successifs » selon le mot d'un directeur de la rédaction d'un quotidien parisien<sup>42</sup>. La mobilité, parfois jugée trop faible, fait l'objet de débats récurrents dans les rédactions, beaucoup soulignant les risques d'une trop grande proximité avec les sources ou de la routine par exemple du fait de l'ancienneté à certains postes<sup>43</sup>.

### Les propriétés des journalistes

Si le fonctionnement de ces sous-champs ne peut également se comprendre sans prendre en compte les propriétés des producteurs d'information spécialisée, cette cinquième variable demeure malheureusement largement méconnue. L'absence de cette donnée dans les chiffres de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) et de l'INSEE fait qu'on ne dispose pas de statistiques fiables sur le sujet pour les années 1990<sup>44</sup>. Elles seraient pourtant très utiles pour caractériser non seulement les oppositions entre les spécialités mais aussi au sein même de ces spécialités entre les médias<sup>45</sup>, les sous-spécialités (les différentes disciplines pour le journalisme sportif par exemple) ou les genres journalistiques.

Une des premières séries de propriétés à étudier serait les origines et les trajectoires sociales des journalistes spécialisés. On trouverait probablement des différences sous ce rapport : par exemple, plus on se déplacerait des chroniqueurs (éditorialistes, critiques de cinéma, etc.) vers les « behind the scene specialists<sup>46</sup> » ou des « critiques-réflexion » vers les journalistes de pure information<sup>47</sup>, plus les origines sociales devraient être élevées. La

---

42. Entretien, 2000.

43. Pour l'exemple des journalistes accrédités à l'hôtel de ville de Paris, voir HAEGEL, 1994, p. 164.

44. En effet, la CCIJP ne prend pas en compte dans ses catégories les différents types de journalistes spécialisés. Quant à l'INSEE, non seulement la spécialisation n'est pas prise en compte mais les « journalistes » sont dispersés dans plusieurs catégories.

45. On trouvera une analyse détaillée des effets de ces propriétés dans le travail de Géraud Lafarge, 2001, p. 546-562, sur les journalistes chargés de traiter des questions « d'exclusion ». L'auteur décrit les différences entre les titres et au sein du même titre à travers les propriétés et les dispositions en détaillant les trajectoires sociales, professionnelles, politiques et scolaires.

46. TUNSTALL, 1971, p. 74 et suivantes.

47. Le travail de Sandrine Anglade, 1999 sur le théâtre français au début du XX<sup>e</sup> siècle oppose le journalisme de pure information, ce qu'elle appelle la « critique d'information, souvent menacée par l'aspect mercantile du théâtre et qui tend parfois à devenir un agent de publicité », et la « critique-réflexion, plus proche des créateurs ».

connaissance de l'origine sociale nous dirait aussi dans quelle mesure les propriétés des journalistes des différentes spécialités sont homologues de celles des agents des champs couverts par ces journalistes. Plus largement, ce sont des données plus fines sur les trajectoires sociales des individus qui seraient à comparer. On peut penser, par exemple, à l'engagement politique qui, dans un autre état du champ journalistique alors dominé par la presse d'opinion, pouvait constituer un des modes d'entrée dans le métier. Pour une partie des premières générations de « journalistes d'investigation » des années 1970 et 1980, le passage par le militantisme de gauche n'a pas été sans effet sur le traitement et l'intérêt accordé aux « affaires politico-financières ». De même, certaines trajectoires sociales (et géographiques) des parents peuvent permettre de comprendre l'occupation de postes de correspondant à l'étranger. Comparant les correspondants spécialisés dans des aires géographiques et les journalistes « généralistes » de grands médias américains, Stephen Hess montre, par exemple, que la probabilité d'être marié avec une personne issue de cette région, d'avoir entretenu par le passé une relation avec cette région et de posséder une compétence linguistique spécifique est plus forte quand on va des premiers vers les seconds<sup>48</sup>.

Une seconde série de propriétés biographiques à considérer est le volume et la structure du capital culturel. Si l'on dispose de données statistiques sur la montée du niveau de diplôme, quasiment le seul indicateur de capital culturel, on ne peut le décliner suivant les spécialités. Les trajectoires d'autodidactes tendent globalement à être de plus en plus rares, y compris dans le journalisme sportif où elles étaient particulièrement fréquentes. En effet, les évolutions morphologiques du groupe des journalistes sportifs tendent à être proches des professionnels travaillant dans d'autres rubriques. Leur niveau d'étude, notamment dans les médias les plus prestigieux, est de plus en plus élevé<sup>49</sup>. Comme on l'a vu dans des domaines demandant des connaissances moins pratiques et plus scolaires comme la science et l'économie, les entrants ont suivi des études de plus en plus longues, supérieures à la moyenne de la population d'ensemble. Dans le cas de la médecine, du sport mais aussi de la justice, qui ont été récemment parmi les principaux foyers d'affaires judiciaires, l'arrivée de nouvelles générations de journalistes plus diplômés a pu, au moins en partie, contribuer à la montée d'un journalisme plus critique, s'affichant en rupture avec celui des prédécesseurs.

---

48. HESS in TUNSTALL, 2001, p. 166-167.

49. Pour une analyse plus détaillée, voir DARGELOS et MARCHETTI, 2000, p. 78-82.

La variable âge ou plus largement l'ancienneté dans la spécialité est une troisième propriété essentielle dans le travail de comparaison. Tous les travaux sur les journalismes spécialisés ont montré comment l'arrivée massive de nouvelles générations de journalistes dans des spécialités en plein développement a contribué à les transformer. Qu'il s'agisse des journalistes sociaux, économiques, médicaux ou encore des correspondants à Bruxelles par exemple, on a vu se développer des stratégies de subversion des nouveaux entrants affichant une volonté d'imposer des critères plus « professionnels » et moins « militants » par rapport aux générations précédentes. Dans certaines rubriques, comme le raconte Jeremy Tunstall<sup>50</sup> à propos du sport en Grande-Bretagne, on choisit certains journalistes très jeunes en pensant qu'ils seront plus en affinité avec leurs sources. Bien évidemment, d'autres variables sont déterminantes et ont des effets sur la production de l'information : par exemple les statuts (stagiaires, pigistes, contrats à durée déterminée, à durée indéterminée, contrats de qualification) ou le sexe.

Pour ne prendre que ce dernier exemple, la féminisation croissante des journalistes (24,5 % en 1981, 34 % en 1990 puis 39 % en 1999 contre 45 % dans la population active) renvoie à des réalités très différentes. On a tout d'abord montré comment certaines rubriques en plein essor comme la santé constituaient un lieu d'« élection » pour des nouvelles entrantes parce que la santé tend à être un sujet plus « féminin » que « masculin », à l'inverse de la science, de la religion, du sport, de l'économie ou de la politique par exemple. La division sexuelle des spécialités renvoie donc en grande partie à celle des consommateurs d'information (les plus masculines tendent à les plus lues par les hommes et il en va de même pour les plus féminines) ou des milieux sociaux couverts. L'accélération du développement depuis les années 1980 de la presse magazine spécialisée, institutionnelle ou de certaines rubriques a donc participé à la féminisation des journalistes français. Ensuite, la surreprésentation des femmes dans certaines spécialités fonctionnelles (par exemple près de 59 % des secrétaires de rédaction sont des femmes) ou thématiques est liée au fait qu'elles correspondent à des positions basses dans la hiérarchie sociale des spécialités journalistiques : elles sont souvent associées, comme l'a montré Erik Neveu<sup>51</sup>, « à la couverture du social, au culturel, au pratique, au monde des soft news faites

---

50. TUNSTALL, 2001, p. 15.

51. NEVEU, 2001, p. 24. Pour une analyse plus développée de la féminisation du journalisme et de ses effets sur la production de l'information, voir NEVEU, 2000.

d'analyse des tendances sociales et des comportements, de dossiers, d'information utilitaire ». Enfin, l'analyse de la variable sexe des producteurs d'information spécialisée doit être mise en relation avec d'autres comme par exemple le type de média. C'est ainsi que la féminisation massive récente des médias audiovisuels, et notamment des présentatrices de journaux télé ou radio, s'explique aussi parce que les voix et/ou les critères esthétiques sont devenus déterminants dans le recrutement, même si ce n'est jamais dit très explicitement.

### **Les formes de socialisation au microcosme professionnel**

L'une des variables, sans doute la plus essentielle, même si elle est probablement la moins visible pour le sociologue, de la comparaison est le processus de socialisation au milieu professionnel des journalistes, et tout particulièrement ici la socialisation aux lois de fonctionnement du microcosme spécialisé. Au-delà des tendances générales sur la population des journalistes qui semblent montrer à la fois une forte centralisation à Paris des lieux d'exercice du métier et un affaiblissement du « compagnonnage » à l'ancienne avec la montée croissante des contraintes économiques, on peut appréhender la socialisation des journalistes spécialisés au moins à travers les différents lieux d'exercice professionnels (secondairement les lieux d'habitation) et les éventuelles organisations professionnelles existantes. En effet, le type de socialisation varie selon l'importance différentielle des lieux de travail, qu'il s'agisse non seulement des bureaux (dans la rédaction ou située dans une institution, voire à domicile) mais aussi des lieux de rendez-vous réguliers (sièges d'associations, institutions, cafés, restaurants, etc.), dans l'activité journalistique.

Dans certains cas, ces lieux sont situés dans une aire géographique très restreinte et la proximité des lieux de travail (mais aussi d'habitation parfois) des journalistes et ceux de leurs interlocuteurs privilégiés est très grande. C'est ce que montrent Sandrine Anglade (1999) dans son étude du milieu des théâtres et de ses critiques travaillant pour des journaux ou des revues parisiennes au début du XX<sup>e</sup> siècle et Olivier Baisnée quand il analyse les correspondants de presse à Bruxelles dans les années 1990<sup>52</sup>. Autrement dit, l'activité de ces microcosmes est dans ces cas-là une donnée au moins aussi importante que celle des rédactions pour comprendre les modes de

---

52. Voir art. cit.

socialisation des journalistes spécialisés. Cette caractéristique se retrouve souvent chez les journalistes qui couvrent l'activité d'institutions nationales ou internationales, leur principal lieu de travail étant non la rédaction mais le siège de l'institution dans lequel ils disposent parfois d'un bureau dans les locaux.

On le voit bien par exemple dans le cas des chroniqueurs judiciaires qui disposent d'une salle qui leur est allouée au sein du Palais de justice de Paris (essentiellement occupée par les agenciers qui ont des bureaux permanents). Ils fonctionnent comme « une petite famille<sup>53</sup> » accréditée par l'institution, qui se retrouve très souvent sur les mêmes lieux, qu'il s'agisse des couloirs ou de la buvette du Palais, des salles d'audience, et plus encore des hôtels et des restaurants lorsqu'ils couvrent des procès en dehors de la région parisienne. Dans ces configurations, la socialisation au milieu professionnel mais aussi aux principales sources d'information, qui est au moins aussi importante que la première, s'opère à travers des rendez-vous réguliers (associations existantes, conférences de presse, etc.) et un parrainage des « nouveaux » par les « anciens ». L'entraide est permanente dans les discussions, particulièrement lors des procès où les reporters-chroniqueurs communiquent leurs impressions, échangent des sons et des images, rapportent des propos. Leur association spécialisée, héritière de la prestigieuse Association de la presse judiciaire créée en 1885, qui gère notamment les accréditations lors des procès et les relations avec les institutions judiciaires, joue aussi le rôle d'instance de socialisation<sup>54</sup>. C'est dans ces lieux que se concentrent l'essentiel du capital de relations des journalistes.

Dans bien d'autres cas, la socialisation professionnelle est d'un autre ordre, soit parce qu'elle s'opère davantage dans les rédactions, car c'est là que certains journalistes spécialisés passent leur temps essentiellement, ou dans d'autres lieux. Le second cas, probablement de plus en plus rare, renvoie à des pratiques de travail relativement solitaires à la manière des critiques littéraires à l'ancienne, qui passent peu de temps à la rédaction et travaillent beaucoup chez eux, ou des pigistes spécialisés. Les spécialistes de « l'investigation » ont aussi un travail relativement solitaire (même si ce type d'enquête n'exclut pas un travail en tandem au sein d'une même rédaction)

---

53. Entretien, 1998.

54. L'Union syndicale des journalistes sportifs français (USJSF), qui regroupe une grande partie des professionnels de cette spécialité, semble jouer également ce rôle.

par rapport à leurs collègues-concurrents et n'ont pas d'association représentative. Les journalistes *free lance* de plus en plus nombreux, notamment dans les agences de production audiovisuelles et dans la presse magazine, travaillent également relativement seuls, ne disposant pas, bien souvent, d'un lieu de travail régulier dans une rédaction. Dans le cas le plus fréquent, la socialisation à l'univers spécialisé se fait à la fois dans les rendez-vous institutionnels (réunions d'associations professionnelles spécialisées, conférences de presse, etc.), dans les manifestations où les journalistes se retrouvent mais aussi au sein même de la rédaction avec les autres spécialistes dans les conférences de rédaction ou les réunions de service. La prise en compte de ces modes de socialisation très différents peut permettre de décrire plus finement les processus de production de l'information comme les conceptions concurrentes du métier.

#### L'ETUDE DES RELATIONS ENTRE LE CHAMP JOURNALISTIQUE ET LES AUTRES ESPACES SOCIAUX

Mais l'analyse comparative du fonctionnement des différents sous-champs spécialisés ne peut se limiter aux seules logiques internes à l'espace journalistique. En effet, cette dernière vient rappeler, premièrement, les dangers du média-centrisme<sup>55</sup>, qui isole cet univers de production de biens culturels des espaces avec lesquels il est en relation. Parce que les « pouvoirs » des médias sont perpétuellement surévalués par les protagonistes des événements médiatiques et que la spécialisation de la recherche en sciences sociales est croissante, le sociologue peut être tenté de voir la production de l'information comme le seul produit des logiques spécifiques du champ journalistique. Comme l'ont encore montré les dernières enquêtes françaises récentes sur le journalisme politique, économique, judiciaire ou médical, l'espace médiatique (ou tout du moins certaines fractions) est stratégique au sens où il peut produire des effets importants sur le fonctionnement des champs couverts mais il demeure relativement peu autonome.

Deuxièmement, la méthode comparative donne à voir la nécessité de rompre avec les expressions homogénéisantes envisageant les rapports entre « les journalistes et leurs sources d'information ». Non seulement la notion de

---

55. On trouvera un état très précis de la littérature sur le sujet au moins dans deux travaux de SCHLESINGER, 1990 et 1995, chapitre 1.



source n'est souvent pas pensée en termes relationnels, présupposant que l'information ne circule que dans un sens, de la source vers le journaliste, mais la relation entre les journalistes et leurs informateurs est aussi trop souvent traitée dans une logique trop étroitement interactionniste. En effet, ces interactions sont souvent décrites comme si on pouvait trouver, dans les interactions elles-mêmes, le principe des actions ou des discours des individus. Ignorant « les structures (ou les relations objectives) et les dispositions (le plus souvent corrélées avec la position occupée dans ces structures<sup>56</sup>) », ce type de méthode tend à oublier que les interactions entre les journalistes et leurs interlocuteurs sont des rencontres entre des habitus et des positions dans des champs. Pour ne prendre qu'un exemple schématique, on voit bien toute la différence qu'il peut y avoir entre, d'un côté, certains journalistes spécialisés, qui à la manière des « localiers » ont des contacts très fréquents et réguliers avec les mêmes interlocuteurs, et, de l'autre, des envoyés spéciaux à l'étranger ou des journalistes généralistes qui ne traitent du sujet que très ponctuellement. C'est pourquoi la plupart des études françaises sur des journalismes spécialisés invitent à faire la genèse conjointe du sous-espace journalistique, du champ d'activités considéré mais aussi celle de leurs relations. Par exemple, Alain Carof<sup>57</sup> montre bien dans le cas de l'information agricole traitée par *Ouest-France* les étapes successives de l'histoire conjointe du syndicalisme agricole et du journalisme agricole.

### **La nécessité d'une sociologie relationnelle**

On peut avancer cinq variables, dont la liste n'est bien évidemment pas exhaustive, pour analyser ces relations, et tout particulièrement le degré d'autonomie entre ces différents espaces. La première, probablement la plus évidente et souvent la plus visible, est d'ordre économique. Le degré d'autonomie d'un sous-champ spécialisé peut se mesurer à l'interdépendance de son économie avec celle de l'espace d'activité considéré. La part respective des aides de l'Etat, des recettes des ventes, des publicités (qui peuvent être très fortes dans certains médias et secteurs), le degré de concentration d'éventuels annonceurs<sup>58</sup> sont autant de variables à prendre en compte pour voir dans quelle mesure l'économie d'un secteur d'activité au sens strict participe de celle des médias. Ces interrelations dans

---

56. BOURDIEU, 2001, p. 46.

57. CAROF, 1972, p. 90 et suivantes.

58. BOURDIEU, 1997.

les différents secteurs de l'industrie culturelle (éditions, musique, cinéma, etc.) ou du sport spectacle sont très fortes. Les médias participent parfois de manière très directe à l'économie de ces champs de production parce qu'ils contribuent au développement d'un marché pour ces produits, mais aussi parce que quelques grands groupes économiques maîtrisent de plus en plus les différents maillons de la production et de la diffusion. Le cas du sport est particulièrement exemplaire sous ce rapport, puisque les chaînes de télévision sont parfois investies dans l'organisation même des événements ou, plus souvent, parce qu'elles paient très chers des droits de diffusion. Malgré la législation française du « droit à l'information », l'accès à l'information audiovisuelle tend à être, dans certains domaines, de plus en plus coûteux.

Le degré d'autonomie du sous-champ spécialisé se mesure également à l'aune d'une seconde variable qu'on pourrait qualifier de politique au sens large. Ainsi, les conditions d'accès à l'information ou de contrôle relatif varie fortement selon les univers sociaux<sup>59</sup>. Certains d'entre eux, comme le champ judiciaire, scientifique, médical ou politique dans certaines de ses fractions (notamment dans le domaine militaire) exercent historiquement un contrôle relativement fort de plusieurs manières : l'accessibilité aux lieux est interdite ou subordonnée à des autorisations (prison, hôpitaux, lieux de conflit en situation de guerre par exemple) ; la parole autorisée des agents est soumise à différentes formes de restriction comme l'a décrit par exemple Rémi Lenoir (1994) dans le cas des magistrats. Si tous les univers sociaux couverts par les journalistes spécialisés sont des champs de luttes, il reste que certaines institutions contrôlent plus ou moins le processus de médiatisation. Les univers les plus autonomes comme les champs judiciaire et scientifique ont été amenés à prendre de plus en plus en compte la manière dont les médias, et notamment les journalistes spécialisés, parlent de leurs activités dans la mesure où ceux-ci contribuent à produire des images publiques, qui ont des effets réels et supposés sur les publics mais aussi sur le fonctionnement de ces institutions. Plusieurs auteurs ont décrit précisément la montée progressive des services de communication ou la professionnalisation des relations avec les médias dans le domaine policier et judiciaire<sup>60</sup> ou politique par exemple<sup>61</sup>. Autrement dit, l'état des relations

---

59. On trouvera des analyses sur le sujet dans ERICSON, BARANEK et CHAN, 1989.

60. SCHLESINGER et TUMBER, 1995.

61. Par exemple : CHAMPAGNE, 1991 ; LEGAVRE, 1992. Voir aussi le numéro 98 (1999) de *Réseaux* consacrés aux « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ».

entre des sous espaces spécialisés du journalisme et les secteurs sociaux couverts s'est considérablement transformé sous ce rapport, y compris dans les univers les plus autonomes alors que, dans d'autres (sport, politique, etc.), elles faisaient partie dès l'origine de leur fonctionnement même.

Le degré d'autonomie d'un sous-espace journalistique spécialisé se mesure en troisième lieu au degré auquel il impose ou non ses logiques propres au détriment de celles de l'univers considéré, c'est-à-dire ses problématiques, mais aussi ses principes internes de hiérarchisation. Les travaux s'appuyant sur les notions d'*agenda-setting* ou de *framing* ont largement montré comment les médias participaient à la hiérarchisation et à la définition des « problèmes publics ». Au-delà, les journalistes partagent bien souvent un certain nombre de croyances communes avec leurs interlocuteurs et contribuent à la consécration de ces univers spécialisés, ou au moins de certaines de leurs fractions, en se consacrant du même coup<sup>62</sup>. Par exemple, Julien Duval a montré combien la production de l'espace du journalisme économique doit à « des principes de perception liés au champ économique<sup>63</sup> » d'autant plus que celui-ci est de plus en plus soumis à des logiques économiques. La médiatisation du « scandale du sang contaminé » au début des années 1990 a également mis en évidence combien les oppositions entre les journalistes médicaux réfractaient largement en fait celles des chercheurs spécialisés sur cette maladie<sup>64</sup>. Par ailleurs, les catégories sociales de perception des journalistes peuvent être parfois très antagonistes entre les différents types de journalistes spécialisés qui traitent d'un même événement. On l'a bien constaté quand les journalistes politiques, qui partagent largement avec les hommes politiques une vision relativement stratégique, voire cynique du monde politique, utilisaient ces uniques « lunettes » pour comprendre les luttes entre « intellectuels » au moment du mouvement social de décembre 1995<sup>65</sup>.

Comme on vient de le voir, il paraît plus juste de dire que le champ journalistique à travers ses différents sous-espaces spécialisés tend moins à imposer ses propres logiques que des logiques externes, surtout

---

62. On le voit bien, notamment dans le cas des journalistes spécialisés qui réalisent des livres-interviews avec des hommes politiques, des chefs d'entreprise, des chercheurs, des sportifs, etc.

63. 2000, p. 428.

64. CHAMPAGNE et MARCHETTI, 1994.

65. DUVAL *et al.*, 1998, p. 73-81.

économicopolitiques, aux champs sociaux dont ils parlent. Dans l'affaire du sang contaminé, il a contribué à introduire une logique externe au fonctionnement ordinaire du champ judiciaire parce que les problèmes ne sont pas posés en termes juridiques mais en termes moraux ou d'opinion. Le développement d'instructions et de « procès médiatiques » parallèles a constitué les médias en « tribunal de l'opinion publique » dont les verdicts étaient validés par les questions et les commentaires des sondages. De même, Pierre Bourdieu<sup>66</sup> a montré à travers une étude d'un hit-parade des intellectuels proposé par le magazine *Lire* en 1981 combien l'espace journalistique tentait d'imposer à un champ de production restreinte, lieu de la production pour producteurs, les normes de production et de consommation des produits culturels contre lesquels il s'est constitué. Ce transfert de la technique du « hit parade », du « palmarès », du « prix » ou du « best-seller », autrefois réservé à la cuisine ou à l'automobile, s'opère aujourd'hui dans de nombreux secteurs (la politique, l'éducation, la justice et la santé<sup>67</sup> par exemple) et tend à introduire, par ricochet, de nouvelles formes de consécration et de hiérarchisation<sup>68</sup>. Il reste que ce « pouvoir » est très inégal et varie selon les univers sociaux et à l'intérieur même de ces univers. Contrairement aux idées reçues, de nombreuses études montrent que les journalistes tendent en grande partie à consacrer les consacrés<sup>69</sup>, notamment dans le domaine politique où le poids des « sources officielles » est prédominant. A l'inverse dans les univers les plus hétéronomes, ils contribuent à imposer d'autres formes de consécration.

Les relations que les sous-univers spécialisés du journalisme entretiennent avec les différents espaces sociaux qu'ils médiatisent doivent enfin prendre

---

66. BOURDIEU, 1984, annexe 3.

67. Le travail de PIERRU, 2002, à paraître, montre dans le cas de la santé la genèse de ce type de palmarès.

68. Le champ journalistique produit également des effets de temporalité sur les autres univers sociaux. Le champ politique est l'un des plus exposés à cette contrainte d'un cycle de production très court. C'est pourquoi, les responsables politiques se plaignent parfois de ne pas avoir suffisamment la maîtrise de l'*agenda* et d'agir sous la « pression médiatique » ou celle de « l'opinion publique » : réclamer des mesures, une intervention pour aider quelqu'un, etc. Mais on ne dispose pas de travaux jusque-là sur ces éventuels effets dans différents champs sociaux.

69. Par exemple, DARRAS, 1995, a mis en évidence l'importance du capital politique pour expliquer les logiques de recrutement des invités d'émissions politiques de la télévision française (« 7 sur 7 » et « L'heure de vérité ») a démontré dans une étude plus ancienne la part importante des sources officielles dans l'information diffusée par deux grands quotidiens américains.

en compte, c'est une quatrième variable, les caractéristiques sociales des agents sociaux. Dans un certain nombre d'espaces sociaux, il peut y avoir une forte proximité comme dans le cas par exemple des critiques de théâtre du début du siècle aux années 1930, qui étaient à la fois journalistes et auteurs dramatiques, qui avaient des activités liées à l'administration des théâtres<sup>70</sup> ou, autre exemple, celui des journalistes politiques-hommes politiques qui montre combien les frontières du champ journalistique sont faibles en dépit de la lutte syndicale contre les journalistes « amateurs ». Aujourd'hui, ce type de multipositionnalité est plus rare ou, en tout cas, moins visible. Il n'en demeure pas moins que, dans certains univers, le passage du journalisme spécialisé vers un métier du champ d'activité spécialisé correspondant (ou l'inverse) est loin d'être exceptionnel. Au-delà des reconversions, dans le journalisme, d'anciens sportifs, d'analystes financiers, d'enseignants, etc., les données recueillies sur les nouveaux titulaires de la carte professionnelle des journalistes en 1990 et en 1998 montrent que certaines fractions du champ journalistique entretiennent des relations de proximité avec les espaces sociaux correspondants : par exemple, la communication, l'édition, la publicité, la littérature ou la production audiovisuelle au sens large<sup>71</sup>. Parfois, les agents sociaux circulent d'un espace à l'autre ou sont dans un entre-deux. Plus largement, l'intérêt serait de voir en quoi cette connaissance (ou méconnaissance) pratique de certaines activités a des effets sur les rapports entre les journalistes d'un certain nombre de spécialités et celles de leurs interlocuteurs privilégiés, c'est-à-dire aussi sur le traitement de l'information.

Autrement dit, ce sont non seulement les trajectoires professionnelles mais aussi les trajectoires scolaires et sociales qu'il faut saisir si l'on veut comparer en quoi les différences ou au contraire les similitudes des propriétés permettent de comprendre les rapports entre ces univers et la production de l'information. Comme l'explique Tunstall<sup>72</sup>, le style de vie de certains journalistes qui fréquentent des mondes sociaux auxquels ils n'appartiennent pas est souvent plus haut que ce que leur salaire leur permet. L'étude de ces inégalités des espèces et du volume de capitaux économiques, politiques ou culturels permettrait probablement de mieux comprendre par exemple les phénomènes de fascination-répulsion de journalistes à l'égard

---

70. ANGLADE, 1999.

71. DEVILLARD *et al.*, 2001, partie III.

72. 1971, p. 73.

d'hommes politiques<sup>73</sup> ou de grands chefs d'entreprise ou encore de sportifs dont les revenus sont bien supérieurs aux leurs.

### **Les effets des transformations externes**

Mais, plus largement, c'est en analysant les transformations des champs considérés (et de l'espace social) et leurs relations que l'on peut comprendre plus complètement les productions journalistiques, notamment dans ces espaces les plus spécialisés. Par exemple, la montée de l'économie, de la santé ou des affaires politico-financières dans les médias nationaux d'information générale et politique est le produit de la rencontre entre des transformations internes mais aussi externes au champ journalistique comme l'ont montré les travaux français sur la question. L'espace journalistique ne fait que les réfracter avec ses logiques propres. Au-delà de ces transformations structurelles qui peuvent avoir des effets sur la création et le développement de spécialités, les positions de ces spécialités dans l'espace journalistique sont pour certaines très sensibles aux propriétés de la conjoncture. Parce que le journalisme comme d'autres univers de production (la musique ou la mode par exemple) « se situe dans le temps court des biens symboliques périssables » c'est-à-dire joue « systématiquement des différences temporelles, donc du changement<sup>74</sup> », quelques événements, politiques notamment, contribuent parfois à transformer provisoirement ou durablement la position de certaines rubriques ou tout simplement leur contenu. C'est ainsi que, comme l'a montré Philip Schlesinger<sup>75</sup>, la création et/ou le développement de nouvelles institutions, des changements de législation peuvent expliquer la montée en puissance des *legal affairs correspondents* dans les médias britanniques. Un journaliste de l'AFP<sup>76</sup> racontait aussi comment « l'immigration » a émergé essentiellement comme « problème public » par le biais des faits divers : « Pendant des années, nous avons tenté de passer des papiers sur les immigrés. Ils n'étaient pris nulle part et l'on nous disait : 'cela vaut rien... Vous voyez bien...' Je dois dire que là, hélas, il y a un progrès : depuis le jour où des immigrés ont été brûlés un bidonville, tout a changé, maintenant, les immigrés, c'est 'bon'... ». Une histoire récente des rubriques éducation ferait aussi probablement apparaître

---

73. BOURDIEU, 2001b, p. 243.

74. BOURDIEU et DELSAUT, 1975, p. 16.

75. SCHLESINGER, 1995, p. 147-148.

76. BOUTROS et TINCQ, 1974.

comment un choix politique, la priorité gouvernementale donnée à ce thème sous les deux septennats de François Mitterrand, a pu contribuer à renforcer les rubriques traitant de ces questions durant cette période. La mesure de cette sensibilité aux propriétés de la conjoncture est particulièrement visible dans la presse magazine spécialisée, les créations et les disparitions de titres étant fortement liées à ces propriétés. Les services « Société » ou « Informations générales » des journaux peuvent être également des lieux où se redéfinissent fréquemment les spécialités, certains thèmes émergeant au gré de l'actualité<sup>77</sup>.

Une analyse comparative des sous-espaces spécialisés composant le champ journalistique paraît donc probablement d'autant plus indispensable aujourd'hui que ce qui est appelé trop facilement « journalisme », « presse » ou « médias » renvoie à des logiques de plus en plus diverses en termes de production et de consommation. Pour autant, ce serait une erreur de construire l'étude des sous-champs spécialisés de production d'information comme autant d'objets autonomes et de reprendre, du même coup, les taxinomies des journalistes eux-mêmes. Il faut donc croiser les logiques spécifiques de ces sous-champs avec des logiques externes : les logiques des rédactions ou des types de médias qui constituent, elles aussi, des espaces relationnels, celles du champ journalistique dans son ensemble et enfin celles des espaces sociaux qui sont médiatisés. Cela ne pouvait pas être l'objet de ce *work in progress*.

---

77. Pour le cas de « l'exclusion » au début des années 1990, on trouvera dans le travail de Géraud Lafarge, 2001, chapitre 12, une analyse de l'émergence très relative de journalistes spécialisés.

---

## REFERENCES

---

- ANGLADE S. (1999), « Des journalistes au théâtre. Identité professionnelle et espace parisien (1880-1930) », in Delporte C., *Médias et villes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque des 5 et 6 décembre 1997 tenu à l'Université François-Rabelais*, Tours, CEHVI-l'Université François-Rabelais.
- BOURDIEU P. et DELSAUT Y. (1975), « Le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, janvier, p. 7-36.
- BOURDIEU P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1984), *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1994), « L'emprise du journalisme », 101-102, p. 3-9.
- BOURDIEU P. (2001a), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Editions Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux ».
- BOURDIEU P. (2001b), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, collection Points.
- BOUTROS E. et TINCQ H. (sous la direction de) (1974), *L'information sociale et ses publics. Colloque de l'AJIS*, Paris, Thema Edition.
- CAROF A. (1972), *La production de l'information agricole. L'exemple d'Ouest-France*, Paris, Centre de sociologie rurale.
- CNESSS (Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale) (1984), *L'information sociale en question*, Paris, Economica.
- CHAMPAGNE P. (1991), *Faire l'opinion. le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit.
- CHAMPAGNE P. et MARCHETTI D. (1994), « L'information médicale sous contrainte. A propos du 'scandale du sang contaminé' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars, p. 40-62.
- CHARON J.-M. et FURET C. (2000), *Un secret si bien violé. La loi, le juge et le journaliste*, Paris, Le Seuil.
- DARGELOS B. et MARCHETTI D. (2000), « Les 'professionnels' de l'information sportive. Entre exigences professionnelles et contraintes économiques », *Regards sociologiques*, n° 20, p. 67-87.
- DARRAS E. (1995), « Le pouvoir 'médiacratique' ? Les logiques de recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n° 30, p. 183-198.



DEVILLARD V., LAFOSSE M.-F., LETEINTURIER C. et RIEFFEL R. (2001), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*, Paris, Panthéon-Assas.

DUMARTIN S. et MAILLARD C. (2000), « Le lectorat de la presse d'information générale », *INSEE Première*, n° 753, décembre.

DUVAL J., GAUBERT C., LEBARON F., MARCHETTI D. et PAVIS F. (1998), *Le décembre des intellectuels français*, Paris, Liber-Raisons d'agir.

DUVAL J. (2000), « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, p. 56-75.

DUVAL J. (2000), Un journalisme en expansion. Contribution à une sociologie du journalisme économique et des relations entre le champ économique et le champ journalistique, Paris, doctorat de sociologie (dir. : Remi Lenoir), EHESS.

ERICSON R.V., BARANEK P.M. et CHAN J.B.L. (1987), *Vizualizing Deviance. A Study of News Organization*, Toronto, University of Toronto Press.

ERICSON R.V., BARANEK P.M. et CHAN J.B.L. (1989), *Negotiating Control: A Study of News Sources*, Toronto, University of Toronto Press.

HAEGEL F. (1994), *Un maire à Paris : mise en scène d'un nouveau rôle politique*, Paris, Presses de la FNSP.

HESS S. (2001), « The Culture of Foreign Correspondence », in Tunstall J., *Media occupations and professions. A reader*, Oxford, Oxford University Press, p. 162-169.

JUHEM P. (1999), « La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme », *Réseaux*, n° 98, vol. 17, p. 121-152.

LABASSE B. (1999), La médiation des connaissances scientifiques et techniques. Rapport à la Direction Générale XII de la Commission Européenne, Bruxelles, DG12.

LAFARGE G. (2001), La production des discours sur « l'exclusion » en France des années 1970 aux années 1990 : contribution à une sociologie des représentations en temps de crise, Paris, Thèse de sociologie (dir. : Remi Lenoir), EHESS.

LEGAVRE J.-B. (1992), « *Off the record*. Mode d'emploi d'un instrument de communication », *Politix*, n° 19, p. 135-158.

LENOIR (1992), « Champ judiciaire et réforme de l'instruction », in M. Delmas-Marty (sous la direction de), *Procès pénal et droits de l'homme. Vers une conscience européenne*, Paris, PUF.

LENOIR R. (1994), « La parole est aux juges. Crise de la magistrature et champ journalistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, p. 77-84.

LENOIR R. et POILLEUX S. (1997), *Justice et médias. Le secret de l'instruction et le droit au respect de la présomption d'innocence*, Paris, CREDHESS, Université de Paris I.

LESELBAUM J.-R. (1980), *Les journalistes économiques. Essai d'analyse sociologique d'une catégorie de professionnels de la vulgarisation*, Paris, Doctorat de troisième cycle, Université Paris II.

LEVEQUE S. (2000), *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Paris, PUR, coll. « Res publica ».

MARCHETTI D. (1997), *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 1980 et 1990. A propos d'« événements sida » et du « scandale du sang contaminé »*, Paris, Thèse de sociologie (dir. : Pierre Bourdieu), EHESS.

MARCHETTI D. (1998), « Le football professionnel saisi par les médias. Plan d'analyse des transformations du sous-champ du journalisme sportif français et de ses effets sur l'espace du football professionnel », *Sociétés&Représentations*, n° 7, p. 309-331.

MARCHETTI D. (2000), « Les révélations du 'journalisme d'investigation' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 131-132, p. 30-40.

MARCHETTI D. et RUELLAN D. (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée dans le marché du travail*, Paris, Documentation française.

NEVEU E. (2002), « The Four Generation of Political Journalism », in Kuhn R. et Neveu E. (eds), *Political Journalism*, Londres, Routledge (à paraître).

NEVEU E. (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

PADIOLEAU J.-G., « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, 1976, p. 256-282.

PIERRU F. (2002), « La fabrique des palmarès hospitaliers. Genèse d'un secteur d'action publique, transformations du journalisme et renouvellement d'un genre journalistique », in Legavre J.-B. (sous la direction de), *La presse écrite, un objet délaissé ? Regards sur la presse écrite française*, Paris, L'Harmattan (à paraître).

RIEFFEL R. (1984), *L'élite des journalistes*, Paris, PUF.

SCHLESINGER P. (1992), « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et le limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, p. 77-98.

SCHLESINGER P. et TUMBER H. (1995), *Reporting Crime. The Media Politics of Criminal Justice*, New York, Oxford University Press (paperback).

TRISTANI-POTTEAUX F. (1997), *Les journalistes scientifiques, médiateurs des savoirs*, Paris, Economica.

TUCHMAN G. (1978), *Making news. A study in the construction of reality*, New York, The Free Press.

TUNSTALL J. (ed) (2001), « Correspondents and Individual News Sources », in *Media occupations and professions. A reader*, Oxford, Oxford University Press, p. 144-152.

TUNSTALL J. (1996), *Newspaper Power. The New National Press in Britain*, Oxford, Oxford University Press.

TUNSTALL J. (1971), *Journalists at Work*, Londres, Constable.